B. — Au dossier du « De Clementia », I, 3, 1 : Un éclaircissement érasmien

La composition du *De Clem.* divise les philologues. Érasme, qui donna le branle à leurs discussions en notant qu'au « livre II » il semble recommencer, fournit peut-être un argument à ceux qui en veulent renverser l'ordre ; car il conserve le texte traditionnel du sommaire (*I[a] pars erit*) *manu missionis*, et il entend ces mots à peu près comme eux : non pas « la liberté des esclaves » (trad. de De Pressac, éd. 1614), mais « la grâce octroyée d'en haut à des coupables » (*R. É. L.*, 1933, II, p. 368 et suiv.). Son « Cicéronien », en effet (éd. Schönberger, Augsbourg, 1919, p. 36), « substituera » le terme « classique » *manumissio* à la chrétienne *absolutio*. Il reste à voir dans *manu* l'autographe du César qui gracie en présence de Burrhus — la « main divine » —, *missio* étant la grâce, la rémission totale ou partielle (*R. É. L.*, ibid.).

F. Préchac.

III

ENCORE « LE LATIN LANGUE DE PAYSANS »

par G. Bonfante

Professeur au « Centro de estudios históricos » de Madrid

A propos de l'excellente étude de M. Marouzeau sur *Le latin langue de paysans* (*Mélanges Vendryes*), je crois opportun de signaler encore *locuplēs*, c'est-à-dire **loco-plē-s* (cf. le *Dictionnaire* de Ernout-Meillet, s. u., p. 531) ; *locus* signifie ici évidemment « bien rustique », comme il résulte du passage de Pline (*N. H.*, XVIII, 11) : *locupletes dicebant loci, i. e. agri, plenos*. Le simple bon sens empêche, d'ailleurs, de penser à la richesse immobilière « urbaine » pour l'époque éloignée où le mot (qui a un aspect ancien) nous fait remonter.

Les deux types de richesse des Romains étaient les terres et l'argent liquide qu'on donnait à prêt ; cf. le passage d'Horace :

Sat. I, 2, 13 : Diues agris, diues positis in faenore nummis.

Ainsi, comme le mot qui désigne la pauvreté, *pauper*, examiné par moi dans le dernier fascicule de la *Revue des Études latines*, le mot qui

désigne la richesse nous reporte aussi à une civilisation campagnarde. On trouvera naturel que les deux mots soient associés chez Horace :

Ep. I, 1, 25 : Aeque pauperibus nocet, locupletibus aeque
— 91 : Quid pauper? Ride : mutat cenacula, lectos
... conducto nauigio aeque
Nauseat ac locuples.

G. BONFANTE.

Valence, 1937.

IV

NOTE ADDITIONNELLE SUR L'ASPECT VERBAL DANS LES PROPOSITIONS TEMPORELLES

PAR D. BARBELENET

[Le regretté D. Barbelenet, à la fin d'un article sur *donec* publié dans cette *Revue* (1935, p. 48 et suiv.), se promettait d'aborder l'étude de *dum* en utilisant le fascicule du *Thesaurus* contenant l'article consacré à cette conjonction par M. Hey. L'exécution de cette promesse a été retardée par sa maladie, et pendant ce temps a paru la thèse de M. L. Brunner (*Entwicklung der Funktionen der lateinischen Konjunction dum*, Tübingen, 1936), dont le compte-rendu a paru ici même (1936, p. 399). Ni cette thèse ni l'article du *Thesaurus* ne font double emploi avec les recherches de Barbelenet, car M. Hey et M. Brunner examinent les faits surtout d'après des principes morphologiques et psychologiques, tandis que, pour *dum* comme pour *donec*, Barbelenet n'admet d'autre principe de répartition que l'aspect défini par la forme.

Quand la mort, dont il avait presque prévu le terme, est survenue, il avait rédigé sur ce sujet, en pleine crise de maladie, un travail considérable, auquel il ne manquait que la dernière main. De ce travail, Barbelenet avait tiré lui-même le résumé suivant, que nous nous faisons un pieux devoir de publier tel quel.]

LA RÉDACTION.

A toutes les époques de la langue, *dum* cumule :

1° les deux sens limitatifs de *donec* : « jusqu'à ce que » et « pendant que » ;

2° un sens de délimitation hypothétique : « du moment que », d'où « pourvu que » ;